

ÉDITO

S'indigner, résister, oui mais comment ?

Ces jours derniers « nous refaisions le monde avec un ami » Il y a de quoi faire et on n'a pas fini...

Mon ami me dit « nous vivons le Germinal des temps modernes » : le pétrole a remplacé le charbon. Les services publics, richesse de ceux qui n'ont pas et de l'ensemble des citoyen·nes, sont détruits par des choix politiques (l'hôpital, l'école...) et des fonctionnaires zélé·es, carriéristes ou en phase idéologique sur toute la chaîne décisionnelle. Des écarts de richesse qui s'amplifient avec de grandes sociétés qui ne paient pas les impôts dans les pays où elles réalisent leurs bénéfices parfois exorbitants, qu'elles redistribuent en dividendes aux actionnaires ! La réforme de la voie professionnelle qui veut déséquilibrer l'enseignement professionnel en appauvrissant l'enseignement général.

Former des citoyen·nes émancipé·es capables d'analyse et de libre arbitre en toutes circonstances n'est pas la boussole de la Macronie. Nous pourrions encore vous en égner, mais là n'est pas notre.

Face à ce constat traduisant notre indignation de l'instant, que faire ? Résister me conseille mon ami ! Oui, résistons toutes et tous ensemble, collectivement, uni·es. Oui mais comment ? Et là me revient cette phrase de Camus « *Les gouvernements, par définition, n'ont pas de conscience* ». Elle figure en 4ème de couverture de Stéphane Hessel « INDIGNEZ VOUS ». Elle paraît extravagante mais si juste.

Alors nous vous invitons à résister ! Chacun·e, à notre niveau, construisons des rapports de force pour gagner des batailles. Au cœur du métier il y a de quoi s'affirmer, gardons notre esprit critique face à des injonctions fussent-elles institutionnelles (liées aux programmes par exemple).

Appuyons-nous sur notre professionnalité pour afficher nos convictions pédagogiques, didactiques pour développer un service public de qualité et une EPS au service des élèves et étudiant·es.

Un inspecteur du ministère a dit. « *Vous n'avez rien dit pour défendre l'enseignement général au lycée professionnel. Ce sont les enfants des autres* ». Nous pourrions rajouter : car ce sont les enfants des pauvres...

Dans notre secteur de l'EPS au ministère de l'Agri, un « chantier » nous mobilise : le rétablissement d'un concours EPS au sein du ministère. 22 postes de titulaires temps plein sont restés vacants à l'issue de la mobilité du printemps 2022. C'est une question cruciale pour les collègues contractuel·les mais aussi pour le bon fonctionnement des équipes pédagogiques. C'est pourquoi nous avons demandé une entrevue avec le SNETAP-FSU auprès de la DGER.

D'autre part, nous vous invitons à oublier nos égos et intérêts particuliers pour résister aux sirènes du « new management public » qui cherche à nous mettre en concurrence en attisant le concept de mérite : un accès à la Hors-Classe par-ci, un autre à la Classe Exceptionnelle par-là, car enfin, qui parmi nous peut se prévaloir plus méritant·e que sa·son collègue au sein d'une véritable équipe pédagogique.

SEUL·E on va plus vite, ENSEMBLE on va plus loin ! Allez vite voir la réforme des retraites, c'est bien cela qui guide nos gouvernants, par idéologie ultralibérale, par intérêt électoral et personnel, de classe etc. Gouverner c'est prévoir et n'est pas compatible avec une course de vitesse, gouverner avec sérieux est une affaire de marathon, d'endurance. Machiavel observait : « *Gouverner, c'est faire croire* » et Jean Giono était encore plus radical : « *Quand on est chef du gouvernement on ne peut pas dire la vérité ; on ne la dit jamais. Gouverner c'est mentir* ».

Nos engagements militants ont confirmé trop souvent l'exactitude de ces analyses. Notre boussole au sein du secteur agri du SNEP-FSU est toujours orientée dans la direction suivante : l'intérêt personnel ne sert jamais l'intérêt général mais l'intérêt général sert toujours l'intérêt personnel !

Pour conclure, citons Lucie Aubrac « **Résister est un verbe qui se conjugue au présent** » et nous vous invitons à créer ensemble notre chemin de résistance !

Joseph BOULCH et Thierry RAYNAL - Pour le collectif SNEP Agriculture

SOMMAIRE

p.1 : Édito

p.2-3 : Les compétences méthodologiques et sociales et l'évaluation en EPS

p.4 : La reprise tant espérée, les mercredis en UNSS

p.5 : Pourquoi voter et se syndiquer au SNEP-FSU ?

p.6 : Tribune libre : une rentrée de plus, mais quelle rentrée...

p.7 :

- Les courriels ne font pas ma paye !
- Le collectif Agri du SNEP se présente

p.8 : Élections professionnelles : mode d'emploi

Annexe : Fiche de syndicalisation

Les compétences méthodologiques et sociales et l'évaluation en EPS



Il me semble qu'Émile Durkheim, à l'origine de la sociologie moderne, disait que le problème de la sociologie c'est d'être une science qui a pour objet l'humain. L'EPS n'aurait-elle pas le même problème quelque part ! Lorsqu'il s'agit de compléter la grille d'évaluation, construite en déclinant en indicateurs les critères du référentiel d'évaluation... le·la prof de ballon se voit confronté·e à cette activité physique toute particulière : la capacité à réaliser l'irréalisable en un temps record **#compléter ses grilles.**

A VOS STYLOS ! Prêts ! Partez...

Non, non, non. STOP !

Reformulation : au top, vous deirez, pour chacun·e des candidat·es comprendre, exploiter, évaluer les 4 Attendus de Formation et leurs déclinaisons en AF point 1, puis point 2, puis point 3, avec des indicateurs précis et scientifiquement vraisemblables. C'est clair ? (exemple type en BTSA).

Une EPS à plusieurs composantes...

L'EPS a depuis son origine construit sa légitimité autour de sa pertinence motrice. Mais pas que. Jacques-André Méard et Gilles Klein en 2001, notent que depuis l'ouverture de la discipline aux activités sportives et artistiques, « *il subsiste confusément dans ses pratiques de référence une « autre chose, des attitudes, des savoir-être, de la responsabilité et de la coopération, que la discipline ne peut ignorer* ». Cette dimension

« occulte » de l'EPS a été désignée un temps sous le vocable d'« objectifs de méthode et d'attitude » puis, par la suite, l'on a distingué cette double compétence avec celles « propre à l'EPS » et « les composantes méthodologiques et sociales ».

Cependant...

Comme le note Didier Delignières

Une dernière étape significative est franchie par les récents programmes du lycée ([ministère de l'Éducation Nationale et de la Jeunesse, 2019a](#)), qui précisent les contours des « attendus de fin de lycée », par la déclinaison de trois items que l'on peut caractériser comme : (1) atteindre un niveau de performance satisfaisant dans l'APSA pratiquée, (2) être capable de s'entraîner de manière autonome dans l'activité, et (3) être capable d'assurer les « rôles sociaux » caractéristiques de l'activité. Paradoxalement, l'idée de transversalité est beaucoup moins évoquée que dans les textes précédents, ces trois attendus étant décrits comme spécifiques à l'activité pratiquée, mais on assiste à une distinction achevée entre « compétences motrices », « compétences méthodologiques », et « compétences sociales », dont les textes subséquents sur la certification au baccalauréat envisagent d'ailleurs l'évaluation séparée ([ministère de l'Éducation Nationale et de la Jeunesse, 2019b](#)).

Le débat s'ouvre, devons-nous aborder une approche associationniste ou holistique de la compé-

tence en EPS ?

Forme de saucissonnage dans lequel nous devons imbriquer des tonnes de données ou objet global étudié.

Gaston Bachelard disait en son temps qu'« *il faut comprendre pour mesurer et non mesurer pour comprendre.* » Didier Delignières relève sur son blog en septembre 2022 qu'« *un pratiquant compétent doit atteindre des niveaux de performances significatifs, et ceci ne va pas sans une maîtrise technique, de l'activité. La construction de cette maîtrise suppose le fait de savoir s'entraîner, de se mettre en conditions optimales de performance. Et enfin, la compétence intègre la maîtrise de certaines responsabilités requises dans la pratique.* ». La compétence en EPS ne peut être somme de mesures mais forcément un système global dans lequel ces dimensions sont interdépendantes et se construisent sur la base de cette interdépendance.

L'on peut remarquer dans les programmes des collèges de 2008 et du lycée de 2010 une approche intégrative, mais qui semble totalement balayée récemment avec ces différentes compétences motrices, méthodologiques et sociales qui sont évaluées séparément.

Le·la citoyen·ne, en façade, « lucide, cultivé·e et autonome » devrait nécessairement calculer pour compléter ces compétences mesurées pour obtenir. Le sens pour l'élève devrait être pleinement centré sur la logique de l'activité pour construire et penser son

action en maîtrisant l'interdépendance des diverses composantes, qu'elles soient méthodologiques, sociales et motrices. La pensée naît de l'action pour retourner à l'action et ne doit pas être une stratégie pour compléter des silos associés, ces bouts de saucisson, histoire d'avoir la meilleure note. Stratégie scolaire qui ne donne sens à l'activité.

Qu'enseigne t'on ?

L'importance de l'évaluation, vitrine de la profession, dont dépend la reconnaissance institutionnelle, peut devenir, en se noyant dans ces approches, l'objet de la pratique de l'élève.

L'objet des apprentissages s'écarte peu à peu de la possibilité d'agir volontairement et de manière efficace face aux situations, si elle se consacre essentiellement à agir face à la note.

Tous et toutes les professeur·es d'EPS savent qu'il existe un décalage entre ce qui est exigé par les textes qui régissent l'enseignement de l'EPS au lycée et la réalité.

Quelle place est laissée aux contenus d'enseignement dans ce contexte où l'on répond aux enjeux sociaux et politiques du moment avec ces cases associationnistes ? Quelle visibilité sur ces grilles d'évaluations donner aux élèves ? L'on pourrait aimer développer les interactions entre les élèves et l'enseignant·e pour s'approprier les savoirs... et leurs évaluations. Mais ce système amène une certaine manipulation pédagogique. Et l'on peut s'en plaindre.

Qu'apprend t'on ?

L'exercice des compétences méthodologiques et sociales en EPS s'opérationnalise avec l'utilisation de rôles sociaux présentés généralement comme des fonctions, missions d'accompagnement de l'acti-

vité, assureur, chronométreur, juge, coach, chorégraphe,... Dans ce continuum, le focus, en BTSA, mis sur le savoir s'entraîner, la connaissance de soi, la coopération, l'autonomie dans le processus d'apprentissage physique et sportif, tout cela associé à l'utilisation du numérique, peut amener une nouvelle fois l'élève, pardon, l'étudiant·e, à compléter des fiches, des cases, à mesurer, à lui accorder des missions comptables pour l'évaluer.



Processus de dévolution comptable ! L'on parle de processus de dévolution (terme emprunté au droit de succession) dans l'autonomie d'apprentissage physique et sportif.

L'on pourrait opposer à cette démarche de dévolution que je qualifie de comptable, une approche plus écosystémique par l'autoformation. Il s'agit de se former soi-même, ce qui implique de se former soi-même en comprenant comment et par quoi l'on a été formé·e. Personne ne se forme tout·seul en partant de rien. Ce qui implique une autre démarche avec un niveau de réflexion et d'attention s'appuyant davantage dans l'échange que de remplir des cases. L'apprentissage est trop souvent réduit à sa dimension d'accumulation de connaissances et à une forme de conditionnement.

L'autoformation consiste à prendre recul sur son « déjà formé » et comprendre et conscientiser les expériences personnelles traversées, les gestes et actions que l'on

a fait et qui nous construisent de nouveaux savoirs que l'on pourra réexploiter face aux situations proches ou similaires.

Pour conclure ?

Il s'agit de faire attention à ne pas perdre le sens de notre mission en EPS. L'on trouve là « *les dérives d'une scolarisation effrénée des savoirs et pratiques disciplinaires, caractérisée par une atomisation des activités en unités localisées* »

La séparation de fait des compétences motrices, sociales et méthodo en est un exemple ! Malheureusement « *Les projets pédagogiques deviennent des « usines à cases », dominés par des tableaux à double entrée où l'on estime n'avoir rien négligé si l'ensemble des cases ainsi délimitées comportent des libellés adaptés.* » Didier Delignières.

Derrière cette volonté originelle de faire de l'EPS une discipline scientifique au service de l'école... - voire pour certains politiques de mettre l'école au service des politiques eux-mêmes - l'on peut oublier que le cœur du métier d'enseignant·e d'EPS est d'enseigner des compétences motrices, même si parfois l'évaluation guide l'enseignement et que l'on doit avant tout évaluer ce qu'on enseigne afin de garantir à tous et toutes leurs chances de réussites.

Attention à envisager l'objet d'enseignement dans la logique propre de chaque APSA, support pour développer les capacités de chacun et chacune à agir, pour construire des citoyens lucides, cultivés et autonomes.

Gaston Bachelard « *Il faut mettre la société au service de l'école et non pas l'école au service de la société* ».

Thibault SALVIAT

La reprise tant espérée les mercredis en UNSS

Le rayon de soleil de cette rentrée 2022, c'est le retour tant attendu du sport scolaire, de l'affluence au sein de nos Associations Sportives et surtout des rencontres !

Fini l'UNSS chacun·e dans son coin ! Même si les compétitions et journées inter-établissements avaient redémarré en début d'année, cela faisait quasiment deux ans que la Covid avait étouffé doucement cela. On aurait pu s'attendre à un nouveau protocole sanitaire dès la rentrée, avec des mesures de restriction nous privant de reprendre des rencontres inter-établissements en UNSS, mais il n'en est rien !

Et hop ! En septembre, rencontres de districts, départementales, découvertes d'activités, raids, échanges, confrontations... De la sueur, des sourires, des rigolades, des élèves heureux·euses et qui en redemandent, pour le plus grand bonheur de leurs enseignant·es.

Le démarrage a été fort sur l'ensemble de la France pour la Journée Nationale du Sport Scolaire du 21 septembre 2022, qui était aussi la Journée Européenne du Sport scolaire. A titre d'exemples : en Haute-Marne, au lycée horticole de Fayl-Billot, on a enfin sonné la fin des cours le mercredi après-midi et déjà des élèves ravi·es ont pu découvrir les joies rafraîchissantes du Kayak et du Laser-run avec une cinquantaine d'autres élèves du district Chaumontais.

Les réunions de rentrée des associations sportives ont fait le plein et les calendriers de rencontre avec ! Aussi, le retour de la saison des cross départementaux, (des

pique-niques dans le froid et des épingle à nourrice) que l'on avait presque oubliés, se fait entendre !

Dans l'académie de Rennes, on a pu compter 1 200 lycéen·nes sur du Beach-Volley, Beach-Foot et autres sentiers de randonnées, organisés par le SD 35 !

En Creuse (23), après deux ans de Covid, les enseignant·es témoignent d'une énergie collective qui se fait ressentir et les élèves ont exprimé le besoin de se rencontrer.



Lors de la JNSS 87 (Haute-Vienne Limoges), pas moins de 180 lycéen·nes se sont rencontré·es sur un raid multi-activités sur les bords de Vienne, mêlant Escalade, VTT et Laser-Run.

Enfin, sur cette même JNSS, mais organisée par le CD11 (Aude), ce sont des activités extérieures telles que Beach-soccer, Beach-rugby et

Beach-volley où l'on a recensé plus de 200 participant·es, heureux·euses de participer à nouveau à des événements partagés avec d'autres élèves !

Avec un tel engouement, tous les voyants sont au vert pour que nos associations sportives repartent du bon pied pour cette nouvelle année scolaire ! Cette réjouissance collective dans la profession a un sens profond, car nous savons tous et toutes ce qu'il y a derrière, c'est un marqueur indélébile dans le parcours de formation de nos élèves, indispensable au développement de la pratique sportive dans les établissements.

Le cœur du métier est bien présent, mais soyons vigilante·s sur certains aspects car il ne faudrait pas non plus tomber dans le tableau trop idyllique : la crise énergétique risque de nous impacter, pour les transports les mercredis, les prix flambent, et l'accès aux installations sportives est en sursis, plus particulièrement les piscines, les conditions de chauffage dans les gymnases font débats, et l'éclairage des stades pourrait finir à la bougie.

L'expérience Covid nous a appris à nous adapter. Prévoyons un plan B, voire un plan C, car si les mercredis sont encore synonymes de plaisir avec un été indien et un retour en grâce, il faudra peut-être faire preuve de diplomatie dans l'hiver... et défendre nos droits d'accès avec le SNEP pour continuer à valoriser le sport scolaire qui est essentiel.

Élise Monniaud
et Sébastien Gardet

Pourquoi voter et se syndiquer au SNEP-FSU ?

Dans un contexte social dégradé, avec une pénurie d'enseignant·es programmée, une contractualisation et une précarisation des personnels, une destruction annoncée de l'enseignement professionnel et du système de retraite, il est plus important que jamais de se réunir pour lutter pour nos droits et ceux de nos élèves.

Grâce à cette mobilisation collective le SNEP-FSU a pu, ces dernières années, non seulement assurer un soutien aux collègues dans leur carrière (mutations, avancement, congé maladie, conseils juridiques...), mais aussi contribuer au développement de notre métier, cela à travers des victoires telles que la création d'une spécialité EPS au baccalauréat général et l'inscription dans le statut d'un forfait de 3h d'AS pour les PCEA et PEPS.

Si certaines avancées à l'Éducation nationale ne sont pas encore transposées à l'Agriculture (pondération pour les professeur·es enseignant plus de 6h en classes à examen, Indemnité de Mission Particulière pour les coordonnateur·rices EPS...), elles sont au cœur de nos revendications. Il en va de même pour la réouverture du concours des PCEA EPS, point fort de notre lutte que nous continuerons, jusqu'à obtenir gain de cause. **Cependant, pour y parvenir, nous avons besoin de votre soutien, et cela en plus des mobilisations personnelles (grèves, pétitions, actions locales...), passe par 2 points essentiels.**

Le premier de ces points est votre participation aux élections professionnelles, qui se dérouleront du 1^{er} au 8 décembre 2022. Le nombre de votes pour la FSU

(fédération comprenant le SNEP et le SNETAP) et ses alliés (à l'agriculture l'alliance « l'Élan commun ») décidera du nombre de sièges que nous aurons dans les différents conseils nationaux et locaux (CSA, CAP...) pour défendre notre profession. De plus, ce même vote déterminera également la quantité de décharges à notre disposition, et donc le temps dont disposeront les représentant·es du SNEP-FSU et du SNETAP-FSU pour continuer les combats évoqués ci-dessus, comme ceux à venir.

Voter pour la FSU et « l'Élan commun » c'est donc nous donner ces moyens humains qui sont la base même de nos actions. Cette année, le vote se fera pour la première fois au ministère de l'Agriculture par voie électronique. Nous vous proposons un guide d'utilisation dans ce bulletin, ainsi que les coordonnées de vos représentant·es SNEP Agri que nous vous conseillons de joindre en cas de doute ou de problème d'accès.

Le second point est votre syndicalisation. En effet, le montant des cotisations permet de financer nos actions, au plan local et national (ressources pédagogiques, stages, outils de communication, transports...) dont vous bénéficierez. Mais plus encore, le pourcentage de collègues syndiqués est notre premier argument de négociation avec l'administration. Lors de négociations, nos arguments seront plus facilement entendus si nous montrons que la grande majorité des enseignant·es d'EPS est syndiquée au SNEP-FSU et donc soutient nos propositions. En cette période d'inflation, nous vous rappelons également que les cotisations syndicales peuvent ouvrir le droit à une déduction des impôts à hauteur de 66 % diminuant fortement le coût final.

Enfin, celles et ceux qui souhaiteraient dépasser ce stade et intégrer le SNEP-FSU pour échanger et participer aux combats que nous menons, sont les bienvenu·es.

N'hésitez pas à nous contacter : « L'union fait la force » n'est pas une expression désuète, surtout face à un gouvernement qui ne cesse de faire en sorte de nous diviser.

Charlie Leras-Robin et le Secteur Agri du SNEP FSU

**Ne jamais se résigner
Se syndiquer !**

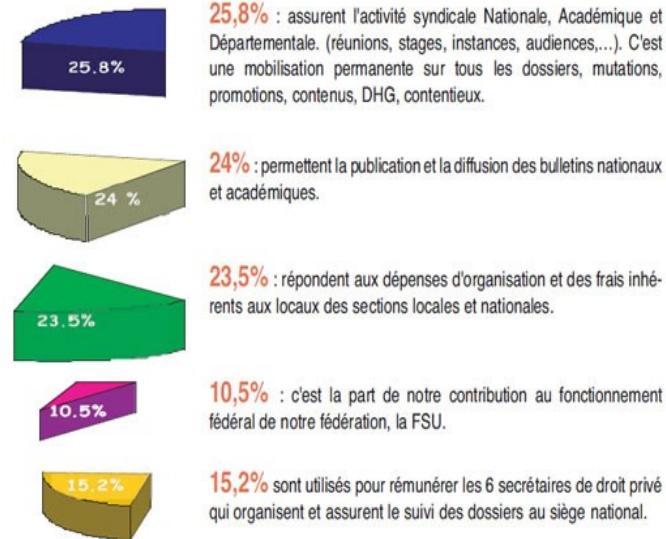


A quoi sert votre cotisation ? 100% de l'activité syndicale dépend des cotisations



Ce sont les seules « ressources financières» du syndicat pour déployer son activité auprès de la profession

Sachant que la cotisation moyenne est de 169 euros, voici en % son utilisation.



TRIBUNE LIBRE :

Une rentrée de plus mais quelle rentrée...

Septembre c'est le mois de la rentrée scolaire, politique, sociale... Pour ma part c'est ma 46^{ème} (en comptant mes 3 années d'étudiant et pion à la fois). Loin de moi la volonté de personnaliser cette tribune, je précisais cela pour mettre en exergue qu'une carrière professionnelle peut comporter 46 rentrées. Vous m'avez vu venir : l'actualité nous annonce une énième réforme des retraites avec un passage en force via le 49.3 ou le Projet de Loi de Financement de la Sécurité Sociale (PLFSS).

Voici un président réélu dans les conditions que l'on sait, qui jure changer sa gouvernance et avoir compris qu'il doit mieux prendre en compte l'avis des citoyens et citoyennes, mais le premier acte politique d'envergure qu'il met en action est une réforme inique qui va impacter la vie de chacun et chacune de nos concitoyen·nes.

M. Macron ceci est indigne, vous trompez votre peuple ! Après 46 rentrées, vous avez noté que la fin est proche. Dans quelques jours je percevrai ma première pension ou plus précisément un salaire différé. La nuance n'est pas sans importance. Au terme de cette vie professionnelle, je mesure **combien j'ai eu le privilège de bénéficier d'une carrière où les droits des personnels étaient réels, respectés**, d'enseigner dans de bonnes conditions, bref d'être un acteur de la fonction publique qui a évolué quatre décennies dans un cadre favorable.

Mais cette rentrée 2022 est un point de bascule :

La succession de réformes inadaptées s'appuyant sur l'idéologie ultralibérale (la Loi de la Transformation de la Fonction Publique votée en aout 2019 en est emblématique), la déconsidération de nos métiers (faiblesse de nos salaires), les attaques contre notre statut (recrutement de nos collègues contractuel·les de façon indigne) nous conduisent à afficher que nos gouvernants souhaitent clairement détruire nos services publics d'éducation comme d'autres services ont déjà été malmenés. Comment accepter la faiblesse du recrutement en EPS quand nous observons que 57 postes de titulaires dans l'académie de Rennes par exemple sont vacants, que seul·es 17 collègues ont été admis·es à rejoindre cette académie ? Le système de la débrouille se met en place : tel ou telle collègue prend une disponibilité mais se fait embaucher dans un autre ministère pour ensei-

gner l'EPS et la biologie, tel ou telle autre démissionne de la fonction publique ne supportant plus la séparation d'avec son conjoint et ses enfants.... Quel gâchis : 5 années d'études, une énergie de tous les instants pour réussir le concours exigeant, un début de vie professionnelle qui demande une grande adaptation et une énergie hors du commun, et démission en raison de conditions d'exercice professionnel insupportables et déplorables

Déclinant ce tableau noir, me viennent à l'esprit deux pensées. La première je l'emprunte à Albert Camus « *Les gouvernements, par définition, n'ont pas de conscience* ». La seconde me renvoie à Stéphane Hessel. Son message si fort en 2010 était le suivant « *le motif de base de la résistance, des 1940, c'était l'indignation* ». Certes les raisons de s'indigner dans le monde complexe d'aujourd'hui peuvent paraître moins nettes qu'au temps du nazisme. « Mais cherchez et vous trouverez » : l'écart grandissant entre les très riches et les très pauvres, l'urgence climatique, les conflits dans le monde, la course au toujours plus dans un monde fini, la dictature des marchés financiers jusqu'aux acquis bradés de la Résistance...

Alors que faire ?

Si pour être efficace, l'indignation fait partie de la conscientisation elle ne suffit pas.

Agissons en réseau, militons ensemble pour transformer socialement la société, notamment au sein de la FSU qui se veut un syndicat de transformation sociale et NON d'accompagnement de réformes. Alors on peut croire Stéphane Hessel et lui emboiter le pas lorsqu'il appelle à une « insurrection pacifique »

Jo BOULC'H - maître de son temps depuis peu ex du lycée Théodore Monod - Le Rieu (35)

Les courriels ne font pas ma paye !

Une grande nouveauté cette année dans la gestion de nos carrières, plusieurs collègues, titulaires de l'agriculture depuis fort longtemps n'ont pas été payé·es en septembre. Pas un seul message pour les prévenir. Nous avons proposé à Cathy Prats de nous donner son ressenti et les réponses données par le Service des Ressources Humaines (SRH), si l'on peut encore y adosser cet adjetif...

Ce mois-ci ma famille devra-t-elle manger des courriels pour se nourrir ? En effet, « en raison d'un problème technique », je n'ai pas été payée en septembre.

« Nos services sont mobilisés pour régulariser la situation. Compte tenu des contraintes calendaires de la DDFIP, cette régulation ne pourra en tout état de cause intervenir qu'à la date de versement de la paye d'octobre... Bien cordialement. » Gaëlle Piegay Adjointe chef de bureau

Détachée au ministère de l'agriculture depuis 1996 et en poste dans mon lycée Catalan depuis 1999, comment vais-je pouvoir payer ce mois-ci :

- impôt foncier,
- impôt sur le revenu,
- crédit voiture,
- crédit maison,
- assurance maison, voiture, responsabilité civile,
- mutuelle complémentaire,
- ma cotisation syndicale au SNEP....

« Effectivement, nous avons plusieurs agents qui sont dans ce cas. Nous travaillons afin de régulariser la situation de ces agents dans les meilleurs délais... Cordialement » Valéry Eugénie - Gestionnaire PESE Région occitanie »

Ces courriels pourront-ils satisfaire mes besoins vitaux ?

- nourriture,
- eau,

- électricité,
- gasoil pour aller travailler...

« Bonjour Madame, j'assure une permanence à Théza le mardi 11 octobre. Je peux vous proposer un rendez-vous... Cordialement » Cyndie Gey - Assistance sociale des personnels

« Proposition de monter un dossier de « Demande d'aide financière non remboursable » de 4 pages d'un délai de traitement d'environ 10 jours - 11 +10 =21 octobre

- agios à la banque.

Le monde dématérialisé est-il à ce point en dehors de toute réalité ?

Les suppressions de postes sont-elles les premières responsables ?

Impossible de communiquer entre êtres humains pour régler des problèmes de vie de tous les jours.

La planète néolibérale n'est pas faite pour moi.

Le contact humain avant tout !

« Monsieur, merci pour ces réponses, espérons que les délais ne seront que de quelques heures. Je n'exclue pas votre idée d'organiser « une grève générale » sur le stade du lycée !!! » Ma collègue du SNETAP - Représentante des personnels de mon lycée »

Cathy PRATS

Lors de nos interventions par le biais du SNETAP-FSU, les seules réponses ont été :

- Pouvez-vous nous donner la liste des collègues concerné·es (c'est maintenant la FSU qui doit gérer le SRH).
- Nous allons les aiguiller vers l'assistante sociale ou expliquez-nous ce dont vous avez besoin, on vous dira comment vous en passer !



Le Secteur Agriculture du SNEP-FSU
Se présente et se tient à ta disposition

Nom et Prénom	Adresse de l'établissement	Responsabilités
SABLIC Didier didier.sablic@snefpsu.net	Lycée Edouard Branly 33, rue du Petit Bois 94000 CRETEIL	- Secrétaire National - Titulaire CNEA
RAYNAL Thierry thierry.raynal@educagri.fr	LEGTA Saint Lô Thère 50620 LE HOMMET d'ARTHENAY	- Coordo SNEP Agriculture - Mutations - Suppléant CNEA - Relations SNETAP-FSU
BOULC'H Joseph boulch.joseph@wanadoo.fr	- Retraité	- Coordo SNEP Agriculture
DELSARD Aurélie aurelie.delsard@educagri.fr	LEGTA Bourges Le Sollier - CS 18 18570 LE SUBDRAY	- Relations stagiaires - Syndicalisation - Compte-rendu du secteur agri
GARDET Sébastien sebastien.gardet@educagri.fr	LPA André Guillaumin Domaine de la Faye - BP 30 87500 SAINT YRIEIX LA PERCHE	- Syndicalisation - Pédagogie - UNSS
LARNAC Stéphane stephane.larnac@educagri.fr	LEGTA Valence Avenue de Lyon 26500 BOURG LES VALENCE	- Relations stagiaires - Syndicalisation - Précarité
LERAS-ROBIN Charlie charlie.leras@educagri.fr	LEGTA Pierre-Paul Riquet 935, avenue du Dr. René Laennec 11400 CASTELNAUDARY	- Syndicalisation - Mutations
MONNIAUD Élise elise.monniaud@educagri.fr	LEGTA Chaumont	- UNSS - Syndicalisation
SALVIAT Thibault thibault.salviat@educagri.fr	LEGTPA Alphonse Defumade Le Chaussadis 23150 AHUN	- Équipements - Pédagogie

du 1^{er} au 8 décembre :

VOTER FSU et « l'élan commun »



Élections Professionnelles 2022



	CSA ministériel	CSA Enseignement agricole	CSA REA (régional)	CAPN ou CAPA enseignement agricole	CCP ACEN
Prof EPS détaché·es Ou Agrégé·es	En expertise	Plateforme Agriculture	Plateforme Agriculture	CAPN Commune 2nd degré (GUILLEN)	X
PCEA EPS	Plateforme Agriculture	Plateforme Agriculture	Plateforme Agriculture	CAPA enseignement agricole	X
ACEN	Plateforme Agriculture	Plateforme Agriculture	Plateforme Agriculture	X	Plateforme Agriculture
Agent·e sur Budget (CFA CFPPA)	Plateforme Agriculture	Plateforme Agriculture	Plateforme Agriculture	X	X

En BLEU je vote FSU (plus de sigle SNEP)

En ROUGE je vote pour « L'élan commun » (SNETAP-FSU, CGT Agri, Sud rural, SNUTAM)

Pour les enseignant·es détaché·es Prof EPS et Agrégé·e : modalités du vote électronique.

Le vote pour le CSA ministériel est encore en expertise

Attention ! Pour le vote électronique concernant la CAPN, vous devez effectuer la démarche suivante :

Vous devez vous connecter sur GUILLEN un portail dédié. (normalement vous avez reçu un courrier explicatif avec toute la démarche à effectuer et votre NUMEN - sur la page 1).

Sur GUILLEN, votre connexion grâce au NUMEN vous permettra de donner l'adresse de votre choix où vous recevrez les informations concernant le vote. **Cette opération est à réaliser avant le 18 novembre 2022 18h.** Il faudra choisir un nouveau mot de passe et ne pas l'oublier pour accéder sur GUILLEN le temps venu.

Une fois celui-ci ouvert, vous recevrez une confirmation à effectuer par mail. Par la suite, un identifiant personnel de vote et la démarche à effectuer par internet pour voter vous sera adressée sous pli postal, à votre adresse personnelle.

Pour les deux votes CSA enseignement agricole et CSA REA, le vote se fait sur Neovote et on vote pour « l'élan commun »

Pour le CSA ministériel, le dossier est encore en expertise. (voir document joint explicatif)

Pour les PCEA EPS : modalités du vote électronique sur la plateforme Neovote

4 votes pour la liste intersyndicale « l'élan commun » c'est fastoche

Pour les ACEN et AC sur budget : modalités du vote électronique sur la plateforme Neovote

4 votes pour la liste intersyndicale « l'élan commun » pour les ACEN

3 votes pour la liste intersyndicale « l'élan commun » pour les ACB

Bon courage à toutes et tous car même si voter devient compliqué (on pourrait presque penser que cela est fait exprès), voter est primordiale pour exprimer son choix de l'école de demain, le choix de notre métier du futur.

Aurélie Delsard et Thierry Raynal

Si vous rencontrez un problème, contactez

Thierry Raynal : thierry.raynal@educagri.fr (07 87 00 78 18)

Aurélie Delsard : aurelie.delsard@educagri.fr

Jo Boulch : boulch.joseph@wanadoo.fr (06 47 91 90 87)